



Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Rucher
Réunion tenue le lundi 1^{er} décembre 2025

Ce procès-verbal est disponible, mais il n'a
pas encore été approuvé par le Conseil
d'établissement

<p><u>Étaient présents :</u></p> <p>Membres parents : Grenier, Alexandra Turgeon Blanchet, Carolane Lorrain-Cayer, Margerie Boily-Martineau, Francis April, Robert</p> <p><u>Était absente :</u> Provost, Catherine Chantaiseau, Francesca (Subst.)</p> <p><i>Substitut :</i> Pezet-Sage, Ariane (Absent)</p> <p>Membres du personnel : Boily, Isabelle Albert, Loïc Gingras-Pageau, Jessica Bardier, Sarah-Ysabel Huot, Philippe Lavallée, Mylène</p> <p><i>Substitut :</i> Jacques, Marilaine (Absent)</p> <p>Direction DesNoyers, Mathieu</p>	<p>ORDRE DU JOUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue2. Vérification du quorum et des présences3. Nomination d'un secrétaire4. Lecture et adoption de l'ordre du jour5. Revue et adoption du procès-verbal du 27 octobre 20256. Questions afférentes au procès-verbal7. Parole au public8. État de la situation par la direction : Information9. Règles de conduite (Mode de vie) : approbation10. Guide aux parents : approbation11. Fonds à destination spéciale : information12. Activités éducatives et complémentaires : adoption13. Plan de lutte à l'intimidation : présentation des sondages de juin 202514. OPP : information15. Droit de parole : 15.1 à la présidente; 15.2 au représentant au Comité de parents; 15.3 aux enseignantes; 15.4 à la représentante des professionnelles; 15.5 à la représentante du service de garde;
--	--

	<p>15.6 au représentant du personnel de soutien;</p> <p>15.7 à la direction</p> <p>16. Varia</p> <p>17. Levée de l'assemblée</p>
--	--

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>Ouverture de l'assemblée à 19h01.</p>
2.		<p>Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.</p> <p>Nous avons un quorum.</p>
3.		<p>Nomination d'un secrétaire</p> <p>Loïc Albert sera le secrétaire.</p>
4.	<p>271-CÉ 25.26.21</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION de Jessica Gingras-Pageau et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
5.	<p>271-CÉ 25.26.22</p>	<p>Revue et adoption du procès-verbal du 27 octobre 2025</p> <p>SUR PROPOSITION de Robert April et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>

6.		<p>Questions afférentes au procès-verbal</p> <p>M. DesNoyers nous informe que le centre de services est en train de préparer un appel d'offres pour l'achat du congélateur.</p> <p>Il nous annonce aussi que <i>l'Assemblée générale</i> a choisi de rembourser 27\$ par enfant sur la facture du camp Minogami (6^e année). Cela permet d'arrondir la facture à 175\$</p>
7.		<p>Parole au public</p> <p>Il n'y a aucun public ce soir.</p>
8.		<p>État de la situation par la direction : Information</p> <p>M. DesNoyers nous donne quelques bonnes nouvelles sur le plan budgétaire. Par exemple, à l'Annexe-49, dont les sommes sont conservées à la fin de l'année, il y a eu une économie sur le plan des salaires. Cela permet de réinvestir et de revenir à notre niveau de service de l'année dernière en orthopédagogie et de nous permettre d'aller chercher de l'aide « sur le plancher » avec nos T.E.S.</p>
9.		<p>Règles de conduite (Mode de vie) : approbation</p> <p>En vertu de l'article 76 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (LIP), le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la direction. Ce même article prévoit ce que doivent contenir ces règles, notamment en lien avec la lutte à l'intimidation et à la violence.</p> <p>Le même article 76 prévoit aussi que les règles de conduite et les mesures de sécurité soient présentées aux élèves lors d'une activité de formation sur le civisme que la direction de l'école doit organiser annuellement en collaboration avec le personnel de l'école. Elles sont également transmises aux parents de l'élève au début de l'année scolaire.</p> <p>La direction présente le projet Code de vie de l'école, qui inclut les nouvelles règles de conduite et mesures de sécurité que le MEQ demande d'inclure. Les membres sont d'accord avec ce que le gouvernement énonce, toutefois, le conseil ne voit pas en quoi ces nouvelles règles apportent de nouveaux leviers pour intervenir à l'école.</p> <p>Ce Code de vie a été élaboré avec la participation des membres du personnel, comme le prévoit l'article 77 de la LIP.</p>

	271-CÉ 25.26.23	<p>Les membres échangent au sujet du projet de Code de vie.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Robert April, il est résolu :</p> <p>D'APPROUVER les règles de conduite et mesures de sécurité, telles que présentées dans le Mode de vie de l'école.</p>
10.	271-CÉ 25.26.24	<p>Guide aux parents : approbation</p> <p>M. DesNoyers nous présente la version modifiée du guide aux parents qui contient les ajustements imposés par le gouvernement la semaine dernière.</p> <p>SUR PROPOSITION de Philippe Huot et adoptée à l'unanimité IL EST RÉSOLU d'approuver</p>
11.		<p>Fonds à destination spéciale : information</p> <p>M. DesNoyers présente au conseil la définition officielle de ce qu'est le <i>fonds à destination spéciale</i>.</p>
12.	271-CÉ 25.26.25	<p>Activités éducatives et complémentaires : adoption</p> <p>L'article 87 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> prévoit que le conseil d'établissement approuve la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école proposée par la direction de l'école.</p> <p>La direction a présenté à l'écran les activités qui nécessiteront soit un changement aux heures, soit une sortie à l'extérieur de l'école.</p> <p>Ces projets d'activités ont été élaborés avec la participation des membres du personnel de l'école conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP.</p> <p>Les coûts de ces activités respectent les principes d'encadrement adoptés par le CÉ ainsi que les dispositions de la loi et des autres encadrements applicables (voir point 13).</p> <p>Deux nouvelles sorties sont proposées :</p> <p>Les classes hamac sortiront à deux reprises avec leurs élèves : elles iront au Mont St-Bruno ainsi qu'à l'activité « Educazoo ».</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jessica Gingras-Pageau, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER les activités telles que proposées par la direction, incluant les coûts, lorsqu'applicables.</p>

13.		<p>Plan de lutte à l'intimidation : présentation des sondages de juin 2025</p> <p>M. Philippe Huot nous présente l'analyse des données du sondage auquel les élèves ont répondu l'an dernier (année scolaire 2024-25). Il relève des forces ainsi que des défis pour notre école.</p> <p>M. Mathieu DesNoyers félicite le travail de Philippe dans l'analyse des données de ce dossier et informe le CE que l'aspect « langage approprié » sera le prochain angle d'intervention au Rucher. Mme Mylène Lavallée constate que sur le plan de la mobilisation du personnel, l'école se positionne très bien par rapport aux autres écoles.</p> <p>M. Robert April soulève la possibilité d'inclure le ministère de la santé publique à titre de ressource dans le cadre du plan de lutte à l'intimidation.</p>
14.		<p>OPP : information</p> <p>Margerie Lorrain-Cayer nous informe que la prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le 8 décembre.</p>
15.		<p>Droit de parole :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) À la présidente Rien à ajouter ce soir. 2) au représentant au Comité de parents; <p>M. Robert April nous raconte qu'il a parlé du marché d'automne au comité de parents. Il nous présente aussi le document sur les « lendemains du comité » dans lequel il est question notamment de l'élaboration du calendrier scolaire.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3) aux enseignantes <p>M. Loïc Albert informe le conseil que l'école est à nouveau en mode « dépistage en lecture » afin d'aller chercher des données qui nous aideront à aguiller nos interventions pour la suite de l'année.</p> <p>Mme Isabelle Boily est très fière de ses élèves qui ont créé les yeux qui décorent les couloirs de l'école en lien avec une opération de sensibilisation sur le langage.</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) à la représentante des professionnelles; <p>Jessica Gingras-Pageau parle de la préparation des plans d'intervention qui est en cours ainsi que des téléphones qu'elle commence à recevoir concernant les besoins particuliers de certains de nos futurs élèves du préscolaire.</p>

		<p>5) à la représentante du service de garde; Mme Mylène Lavallée rapporte que « tout va bien! ».</p> <p>6) au représentant du personnel de soutien; M. Philippe Huot revient sur l'ajout de service en TES. Il ajoute que M. Martin Trépanier, concierge du soir, est de retour à temps plein dès aujourd'hui.</p> <p>7) à la direction M. Mathieu DesNoyers conclut en affirmant que : « Ça va! ».</p>
16.		Varia
17.	271-CÉ 25.26.26	<p>Levée de l'assemblée L'assemblée est levée à 21h22. SUR PROPOSITION de Loïc Albert et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée.</p>

Loïc Albert

Secrétaire